

RÉUNION DE CONSEIL DU 12 MAI 2022

Convocation du 07 mai 2022.

Etaient présents : Ph. Salmon, , J. Olejnik, F. Nazé, L. Carlac, S. Gaillot, S. Jourdain, B. Randour, J-Marie Brelet, S. Gobancé, (V. Bleuzé arrivée à 19h15).

Absents excusés : A. Eliez, JM. Chapelet, M. Marlette et C. Muller

Pouvoirs (3) : C. Muller à L. Carlac, JM. Chapelet à S. Gobancé et V. Bleuzé à Ph. Salmon.

ARRIVÉE DE V. BLEUZE à 19h15 QUI PREND PART AUX VOTES A LA DÉLIBÉRATION N°4058
--

Bernard RANDOUR est désigné secrétaire de séance.

Émargement du livre

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance de ce jour à 18h30.

Monsieur le Maire fait lecture du compte rendu du 30 Mars 2022.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité et signent ce compte rendu.

Monsieur le Maire demande aux membres présents si 2 délibérations peuvent être supprimées (4060 et 4061) de l'ordre du jour dans l'attente de renseignements complémentaires. Le conseil accepte de supprimer les délibérations en question.

Ordre du Jour

- Délibération 4048 : Élection d'un représentant du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale suite à la démission de Mme Adélaïde Gérard.
- Délibération 4049 : Vote de la réfection d'un trottoir en enrobés : 2 Ter rue de Buiron
- Délibération 4050 : Vote de la réfection d'un trottoir en enrobés : 52, rue Haute
- Délibération 4051 : Vote de la réfection d'un trottoir en enrobés : Escalier de la Mairie
- Délibération 4052 : Vote de la réfection d'un trottoir en enrobés : rue des 4 Vents
- Délibération 4053 : Vote de la réfection d'un trottoir en enrobés : 21 rue des 4 Vents
- Délibération 4054 : Vote purge sur chaussée : 2, rue de la Ville
- Délibération 4055 : Vote de la création de massifs béton pour pose de poubelles
- Délibération 4056 : Vote de travaux supplémentaires dans la salle bleue
- Annule et remplace la délibération 4022 du 27 septembre 2021**
- Délibération 4057 : Vote pour prestation de balayage mécanique sur la commune de Crugny
- Délibération 4058 : Création d'un terrain de pétanque et choix de l'entreprise
- Délibération 4059 : Achat de panneaux de signalisation
- ~~Délibération 4060 : Achat d'un nettoyeur haute pression.~~
- ~~Délibération 4061 : Décision modificative relative à l'achat d'un nettoyeur haute pression~~

Délibération n° 4048 : Élection d'un représentant du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale suite à la démission de Mme Adélaïde Gérard.

En application des articles R 123-7 et suivants du code de l'action sociale et des familles, le maire expose que la moitié des membres du conseil d'administration du CCAS sont élus par le conseil municipal, soit 4 membres élus.

Suite à la démission de Madame Adélaïde GÉRARD, il convient de procéder à l'élection d'un nouveau membre, dans les conditions fixées par l'article L 123-6 du Code de l'action sociale et des familles et par l'article 8 du décret n° 95-563 du 6 mai 1995, modifié par décret 2000-6 du 4 janvier 2000 (scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste).

Pour les élus : La candidate est madame Laura CARLAC :

Madame Laura CARLAC est élue par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 voix d'abstention.

Délibération n° 4049 : Vote de la réfection d'un trottoir en enrobés : 2 Ter rue de Buiron.

Monsieur le vice-président de la commission voirie propose aux membres présents du conseil municipal d'effectuer des travaux de réfection d'un trottoir au niveau du 2 ter rue de Buiron, compte tenu qu'il est fort détérioré.

La Mairie a reçu un devis de l'Entreprise Champagne Travaux Public n° 12167 du 28/04/2022 d'un montant de 2 734,08 euros TTC.

Ce devis comprend :

La signalisation du chantier, la découpe de l'enrobé à la scie à sol, la démolition des enrobés existants y compris évacuation, la mise à niveau d'un regard, la plus-value pour fourniture d'un tampon sur regard AEP, la mise à niveau d'une BAC, le reprofilage de la structure, la fourniture et la mise en œuvre d'un enrobé 0/6 sur 4 cm d'épaisseur.

Après débat, le Conseil Municipal décide par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 voix d'abstention d'effectuer les travaux décrits ci-dessus par l'Entreprise CTP pour un montant de 2 734.80 € TTC

Délibération n° 4050 : Vote de la réfection d'un trottoir en enrobés : 52, rue Haute

Monsieur le vice-président de la commission voirie propose aux membres présents du conseil municipal d'effectuer des travaux de réfection d'un trottoir au niveau du 52, rue Haute, vu son état actuel.

La Mairie a reçu un devis de l'Entreprise Champagne Travaux Public n° 12171 du 29/04/2022 d'un montant de **506,28 euros TTC**.

Ce devis comprend :

La découpe de l'enrobé à la scie à sol, la démolition des enrobés existants y compris évacuation, le reprofilage de la structure, la fourniture et la mise en œuvre d'un enrobé 0/6 sur 4 cm d'épaisseur.

Après débat, le Conseil Municipal décide par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 voix d'abstention

d'effectuer les travaux décrits ci-dessus par l'Entreprise CTP pour un montant de **506,28 € TTC**

Délibération n° 4051 : Vote de la réfection d'un trottoir en enrobés : Escalier de la Mairie

Monsieur le vice-président de la commission voirie propose aux membres présents du conseil municipal d'effectuer des travaux de réfection d'un trottoir au niveau de l'escalier de la Mairie, compte tenu qu'il est fort détérioré.

La Mairie a reçu un devis de l'Entreprise Champagne Travaux Public n° 12169 du 29/04/2022 d'un montant de 2 676,24 euros TTC.

Ce devis comprend :

La découpe de l'enrobé à la scie à sol, la démolition de la dalle béton existante y compris évacuation, le reprofilage de la structure, la fourniture et la mise en œuvre d'un enrobé 0/6 sur 4 cm d'épaisseur.

Après débat, le Conseil Municipal décide par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 voix d'abstention d'effectuer les travaux décrits ci-dessus par l'Entreprise CTP pour un montant de 2 676,24 € TTC.

Délibération n° 4052 : Vote de la réfection d'un trottoir en enrobés : rue des 4 Vents

Monsieur le vice-président de la commission voirie propose aux membres présents du conseil municipal d'effectuer des travaux de réfection d'un trottoir rue des 4 Vents.

La Mairie a reçu un devis de l'Entreprise Champagne Travaux Public n° 12168 du 28/04/2022 d'un montant de 8 065,32 euros TTC.

Ce devis comprend :

La signalisation du chantier, la découpe et repose de barrières, la découpe de l'enrobé à la scie à sol, la démolition de béton existant y compris évacuation, le terrassement y compris évacuation des déblais, la fourniture et la mise en œuvre d'une GNT 0/31,5 sur 30 cm d'épaisseur, la fourniture et la pose d'une planche à pourrir, le remplacement d'une bordure béton type A2, le reprofilage de la structure, la fourniture et la mise en œuvre d'un enrobé 0/6 sur 4 cm d'épaisseur, la réparation partielle de quelques bordures.

Après débat, le Conseil Municipal décide par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 voix d'abstention d'effectuer les travaux décrits ci-dessus par l'Entreprise CTP pour un montant de 8 065,32 € TTC.

Délibération n° 4053 : Vote de la réfection d'un trottoir en enrobés : 21 rue des 4 Vents

Monsieur le vice-président de la commission voirie propose aux membres présents du conseil municipal d'effectuer des travaux de réfection d'un trottoir au niveau du 21 rue des 4 Vents.

La Mairie a reçu un devis de l'Entreprise Champagne Travaux Public n° 12170 du 29/04/2022 d'un montant de 1 353,66 euros TTC.

Ce devis comprend :

La découpe de l'enrobé à la scie à sol, la démolition des enrobés existants y compris évacuation, Le remplacement des bordures béton type A2 ou CS1, le reprofilage de la structure, la reprise d'une descente EP avec la fourniture et la pose d'un caniveau béton type CC1, la fourniture et la mise en œuvre d'un enrobé 0/6 sur 4 cm d'épaisseur, la reprise des enrobés devant le nouveau caniveau CS1.

Après débat, le Conseil Municipal décide par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 voix d'abstention d'effectuer les travaux décrits ci-dessus par l'Entreprise CTP pour un montant de 1 353,66 € TTC.

Délibération n° 4054 : Vote purge sur chaussée : 2, rue de la Ville

Monsieur le vice-président de la commission voirie propose aux membres présents du conseil municipal d'effectuer une purge sur chaussée au niveau du 2 rue de la Ville.

La Mairie a reçu un devis de l'Entreprise Champagne Travaux Public n° 12172 du 29/04/2022 d'un montant de 408,00 euros TTC.

Ce devis comprend :

La purge sur chaussée sur 5m² sur une épaisseur de 15 cm.

Après débat, le Conseil Municipal décide par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 voix d'abstention d'effectuer les travaux décrits ci-dessus par l'Entreprise CTP pour un montant de 408,00 € TTC.

Délibération n° 4055 : Vote de la création de massifs béton pour pose de poubelles

Monsieur le vice-président de la commission voirie propose aux membres présents du conseil municipal de créer des massifs en béton pour installer les poubelles urbaines.

La Mairie a reçu un devis de l'Entreprise Champagne Travaux Public n° 12173 du 29/04/2022 d'un montant de 1 368,00 euros TTC.

Ce devis comprend : La création de 10 massifs en béton.

* pose des poubelles par nos soins

Après débat, le Conseil Municipal décide par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 voix d'abstention d'effectuer les travaux décrits ci-dessus par l'Entreprise CTP pour un montant de 1 368,00 € TTC.

Délibération n° 4056 : Vote de travaux supplémentaires dans la salle bleue

Annule et remplace la délibération 4022 du 27 septembre 2021

Monsieur Joël Olejnik, vice-président de la commission bâtiments communaux informe le conseil municipal que des travaux supplémentaires sont nécessaires pour la rénovation de la salle bleue afin qu'elle soit aux normes.

Maître d'œuvre : dossier déclaration préalable, autorisation de travaux et suivi de chantier

Architecte Armelle PIENNE – Devis du 19/04/2022 d'un montant de 3 185,49 € (pas de tva)

Travaux de maçonnerie : modification d'une fenêtre en porte-fenêtre et création d'une rampe d'accès handicapés.

Entreprise MAPPELLI - Devis du 25/01/2021 d'un montant de 5 100,00 € TTC.

Travaux de menuiserie : fourniture et installation d'une porte en PVC

Entreprise MAPELLI – Devis du 09/04/2022 d'un montant de 9 469,79 € TTC

Travaux de serrurerie : Fabrication et pose d'un garde-corps pour rampe

Entreprise S.A.F. – Devis n° DE21220006 du 17/03/2022 d'un montant de 2600,70 € TTC
Travaux de peinture : salle bleue et couloir
SARL AG BCR – Devis n° 2022-16V2 du 28/03/2022 d'un montant de 6 724,20 € TTC
Travaux électriques : SAS et Salle Bleue
CLIMR'ELEC – Devis DE-2022-1098 du 18/03/2022 d'un montant de 1 632.89 € TTC

Soit une dépense totale de 28 713.07 TTC. Les crédits ont été prévus au budget primitif 2022.

Après débat, le Conseil Municipal décide par 12 voix pour, 12 voix contre, 0 voix d'abstention d'effectuer les travaux décrits

Délibération n° 4057 : Vote pour prestation de balayage mécanique sur la commune de Crugny

Après étude par la commission voirie, un balayage mécanique haute pression des rues de la commune permettrait d'avoir un village plus propre.

La Mairie a reçu un devis de l'Entreprise Neotec Propreté n° DC2204031 du 22/04/2022 pour un montant de 2 921,85 € TTC (prix révisé le 01/04/2022)

Ce devis comprend :

Le balayage 4 fois/an = Les grands axes (D23 et D 386)

Le balayage 2 fois/an = les petites rues

Après débat,

Le Conseil Municipal décide par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 voix d'abstention de valider le devis de l'Entreprise Neotec Propreté pour un montant annuel de 2 921.85 € TTC

ARRIVÉE DE V. BLEUZE à 19h15 QUI PREND PART AUX VOTES A LA DÉLIBÉRATION N°4048
--

Délibération n° 4058 : Création d'un terrain de pétanque et choix de l'entreprise

Le terrain de pétanque a besoin d'être remis en état. La commune a reçu un devis de l'Entreprise BLV TP n° DEV00161 en date du 16 février 2022 d'un montant de 10 224,00 € TTC

Ce devis comprend :

Le terrassement,

les diverses évacuations,

la fourniture des poutres paysagères et du géotextile,

la pose de GNT 0.14 alluvionnaire 8 cm d'épaisseur

La mise en place des poutres et du stabilisé.

Après débat,

Le Conseil Municipal décide par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 voix d'abstention de valider le devis de l'Entreprise BLV TP pour un montant de 10.224,00 € TTC

Délibération n° 4059 : ACHAT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION

Monsieur le Maire informe le conseil qu'un certain nombre de panneaux de signalisation sont à changer. La Mairie a reçu un devis de l'Entreprise SIGNAUX GIROD n° dev053609-1 pour un

montant de 1049,12 € TTC

Ce devis comprend l'achat des panneaux ci-dessous :

- 1 panneau « Sens Interdit à tout véhicule » diamètre 850 mm
- 2 panneaux « Sens Interdit à tout véhicule » diamètre 650 mm
- 1 panneau « Passage pour piétons »
- 1 panneau rectangle 700 x 200 mm « Passages Piétons »
- 1 panneau triangle « Stop » + panneau 500 x 350 mm « STOP 50 m »
- 1 panneau « Endroit fréquenté par les enfants »
- 1 panneau chevron
- 1 panneau octogonal « STOP » arrêt à l'intersection
- 1 panneau « Protection participation citoyenne »
- 1 panneau « Accès interdit aux chiens »
- 1 panneau « Chien Interdit »

Après débat,

Le Conseil Municipal ne souhaite pas acheter les panneaux relatifs aux chiens et accepte néanmoins par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 voix d'abstention d'acheter tous les autres panneaux pour un montant total de **919,31 € TTC**

La pose de ces panneaux sera effectuée par nos soins.

Délibération n° 4060 : ANNULE - Achat d'un nettoyeur haute pression

Délibération n° 4061 : ANNULE - Décision modificative relative à l'achat d'un nettoyeur haute pression

Informations diverses :

- Ouverture prochaine d'un cabinet d'infirmière à Crugny
- L'association rémoise « Un monde en moi » a sollicité l'autorisation de camper 2 jours dans Le Bois le Moine dans le cadre d'une sensibilisation nature auprès d'un jeune public. Le conseil n'y voit aucune objection.
- JM. Chapelet est le coordinateur pour la mairie. Présence le week-end du 25 et 26 mai 2022.
- Les sœurs de l'abbaye d'Igny souhaitent visiter l'église samedi prochain. L'église leur sera ouverte avec plaisir.
- 47^{ème} marche des élus à Sermiers le Jeudi 26 mai.
- Aire de jeux des petits : l'ouverture devrait intervenir rapidement avec la fin des travaux.
- De nombreux retours positifs sur le journal des bonnes nouvelles qui a été distribué dans la commune.
- Le planning de la tenue du bureau de vote pour les élections législatives 2022 (2 tours) est en cours de finalisation.
- Fin de la séance 21h00

Philippe SALMON

Catherine MULLER
Pouvoir à L. Carlac

Mickaël MARLETTE
Absent excusé

Joël OLEJNIK

Jean-Marie BRELET

Jean-Marc CHAPELET
Pouvoir à S. GOBANCE

Sabine GOBANCÉ

Florance NAZÉ

Véronique BLEUZÉ

Pouvoir à Ph. Salmon
Jusqu'à délibération n°4057

Laura CARLAC

Arnaud ELIEZ
Absent excusé

Sonia GAILLOT

Sylvie JOURDAIN

Bernard RANDOUR